

Les trois ex-voto canadiens de Chartres

René Gobillot

Volume 11, numéro 1, juin 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301803ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301803ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gobillot, R. (1957). Les trois ex-voto canadiens de Chartres. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 11(1), 42–46. <https://doi.org/10.7202/301803ar>

LES TROIS EX-VOTO CANADIENS DE CHARTRES

Aux origines de la Nouvelle-France s'impose le fait religieux. L'histoire des trois ex-voto qui sont l'objet de cette étude en apporte une preuve après tant d'autres.

On sait le rôle que jouèrent les Jésuites, au XVII^e siècle, dans l'évangélisation du Canada.

Parmi ces religieux s'en trouvait un, le P. Bouvart, qui était originaire de Beauce et qui, de ce fait, portait une particulière ferveur à Notre-Dame de Chartres.

Il était né à Chartres le 15 août 1637. Une date, à coup sûr prédestinée, pour un apôtre du culte marial.

La famille était de bonne bourgeoisie. C'est d'elle que devait sortir, au siècle suivant, Michel-Philippe Bouvart, qui fut membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Faculté de médecine de Paris et au Collège de France, médecin de Louis XV . . .

En 1658, Samuel (ou Martin) Bouvart entre au noviciat des Jésuites. Parmi les diverses résidences qui lui furent assignées, deux eurent certainement une influence déterminante sur sa vocation missionnaire : La Flèche et Eu.

Dans l'une et l'autre de ces villes s'était fait entendre plus haut qu'ailleurs l'appel du Canada, grâce à ce mystique d'action qu'est La Dauversière, grâce aussi aux religieux revenus de mission. Là, le Canada était l'objet de toutes les préoccupations. De là partaient de fréquents renforts.

En 1573, le P. Bouvart s'embarque à son tour pour la terre de ses rêves, où on l'affecte à la mission huronne, c'est-à-dire, à cette époque, à Lorette, réserve indienne à quelque distance de Québec. La Huronie a été, en effet, détruite par les Iroquois plus de vingt ans auparavant.

L'action du P. Bouvart auprès des tribus peaux-rouges ne manqua pas d'être efficace, ainsi que l'événement va nous le montrer.

A n'en pas douter, le missionnaire, au cours de ses prédications, dut parler avec amour de Notre-Dame de Chartres, de ses splendeurs, de son culte et de ses miracles. Toujours est-il que la piété des nouveaux convertis du P. Bouvart envers Notre-Dame tint à se manifester d'une manière concrète sous la forme d'un premier ex-voto, bientôt suivi de deux autres.

Or ces trois ex-voto sont toujours visibles à Chartres; les deux premiers dans la crypte de la Cathédrale, en une chapelle toute proche du sanctuaire de Notre-Dame de Sous-Terre; le troisième au musée, dans une des salles consacrées à l'histoire de la Cathédrale. Qu'on les considère du point de vue religieux ou du point de vue folklorique, ces pièces présentent un intérêt considérable qui échappe en général à la masse et qui n'a retenu jusqu'ici l'attention que de quelques érudits ou de certains spécialistes.

Le P. Bouvart évangélisait les Hurons depuis cinq ans, lorsque ceux-ci en 1678 décidèrent d'offrir à Notre-Dame-de-Sous-Terre, en témoignage de leur foi, une ceinture de perles de porcelaine, garnie de soie de porc-épic rouge, avec cette inscription: VIRGINI PARITURÆ VOTUM HURONUM.

Ce don qui représentait ce que les Hurons avaient de plus précieux, puisque les grains de porcelaine leur servaient de monnaie, fut agréé avec reconnaissance par le chapitre de Chartres. Soucieux de n'être pas en reste avec ses donateurs, celui-ci décida, en 1680, de leur envoyer une chemisette d'argent renfermant quelques reliques.

Mais sans doute serait-il bon d'expliquer l'origine de cette « chemise ».

Vers l'an 876, l'empereur Charles le Chauve avait fait don à la Cathédrale de Chartres d'une relique insigne: le Voile de la Vierge.¹

Ce voile était enfermé dans un coffret de bois précieux qui resta scellé pendant des siècles. Aussi, peu à peu, l'imagination populaire, travaillant sur ce thème, en vint à considérer cette

¹ Yves Delaporte, *Le Voile de Notre-Dame*, (Chartres; Maison des Clercs, 1927).

éttoffe précieuse comme une sorte de lingerie façonnée, une chemise. Et cette chemise devint pour ainsi dire la marque, le sceau du chapitre de Chartres.

Donc le reliquaire d'argent donné par les chanoines était en forme de chemisette. Sur une face était représentée une Vierge à l'Enfant, assise dans une grotte dont l'ouverture s'ornait de pampres et de plantes. Sur le socle était gravée l'inscription: VIRGINI PARITURÆ. Sur l'autre face était figurée l'Annonciation. L'intérieur était rempli de reliques.

Ce don fut-il exposé à Québec ? C'est possible. En tout cas il dut en être parlé, car une autre tribu, celle des Abénaquis manifesta son désir, en 1691, de se consacrer, elle aussi, à Notre-Dame de Chartres.

À leur tour les Abénaquis reçurent du chapitre une chemisette-reliquaire en argent.

Ce précieux cadeau fut reçu avec des transports de joie. Et, en 1700, arriva à Chartres, par l'intermédiaire du sieur Bouvart,² de Chauffours, exempt de la maréchaussée de Chartres, le présent en quoi se concrétisait la reconnaissance des Abénaquis. C'était aussi une ceinture, composée de 11,000 grains de porcelaine, représentant le nombre des individus de la tribu.

Sur le fond, de couleur violet foncé, se lisait: MATRI VIRGINI ABNAQUÆI DD. Une lettre du P. Bigot et une des Abénaquis accompagnaient l'envoi.

Les deux ceintures, celle des Hurons de la mission de Notre-Dame-de-Lorette et celle des Abénaquis de la mission de Saint-François-de-Sales, sont exposées près de l'autel de Notre-Dame-de-Sous-Terre, permanent témoignage de la dévotion des indigènes de la plus ancienne terre française d'Outre-Mer au plus antique sanctuaire marial de la France.

L'échange des cadeaux s'était accompagné d'un échange de documents épistolaires du plus haut intérêt, les « vœux » des Peaux-Rouges ayant été formulés en deux exemplaires, l'un en langue indigène, l'autre en français.

² A coup sûr, un parent, un neveu peut-être du P. Bouvart.

On devine l'intérêt de telles pièces quand un homme tel que Mgr Bourget, évêque de Montréal, qui visita le sanctuaire de Chartres en 1841, déclare qu'elle sont les deux seuls textes que l'on possède de dialecte huron et de dialecte abénaquis au XVII^e siècle.

Toute cette correspondance des Hurons et des Abénaquis est conservée aux Archives Départementales d'Eure-et-Loir.³

Ces deux ceintures ne durent pas quitter la crypte au moment de la Révolution. Il n'en est pas de même du troisième ex-voto, dont nous voulons parler.

Celui-ci dut être enlevé au trésor de la cathédrale et remis ensuite à la Bibliothèque de la ville, à la fondation de cette dernière, le 28 janvier 1803.

Lorsque le musée fut créé en 1833, tous les objets autres que les livres, passèrent, de la Bibliothèque au Musée. C'est ainsi qu'y arriva un charmant modèle réduit de canoë canadien.

À ce moment, le Capitaine de Villiers, fondateur du musée, fait mention de cet objet, sous le n° 22, à la date du 18 Mai 1835, dans un catalogue manuscrit, resté inachevé. Il le désigne ainsi « ayant servi d'ex-voto dans l'église souterraine de Chartres ».

Sans doute cette petite pirogue n'attira-t-elle pas l'attention, car elle fut découverte au fond d'un placard en 1938. On s'aperçut alors qu'elle n'avait jamais été inventoriée.⁴

Elle est confectionnée en écorce de bouleau, avec décorations extérieures de peintures (brun, rouge et vert). Elle comporte un mât et une voile. Elle est montée par cinq personnages en cire, portant l'équipement des tribus canadiennes. Certains tiennent des pagaies. D'autres, chaussés de raquettes pour la neige, sont armés de fusils.

Parmi les accessoires de bord figure un petit rouleau d'écorce de bouleau destiné sans doute aux réparations, et aussi une gaine de couteau, en écorce, décorée au piqué d'épingles.

³ Cote: Cr 445.

⁴ Elle le fut en 1945. Son numéro d'inventaire est: 11.405. Son numéro au catalogue sommaire de 1954 est: Ob. 17.

Hauteur: 90^{mm} sans le mât. Longueur: 940^{mm}. Largeur: 210^{mm}.

Cette pirogue a été offerte en ex-voto à Notre-Dame-de-Sous-Terre, vraisemblablement en exécution d'une promesse formulée au cours d'un accident survenu sur le Saint-Laurent ou sur les Grands Lacs. C'est donc en témoignage de reconnaissance qu'a été confectionnée cette miniature de canoë canadien.

Les liens noués dès cette époque entre Chartres et le Canada se sont perpétués. Mgr Bourget, évêque de Montréal, dont il a été question plus haut, désira, lorsqu'il vint à Chartres au milieu du XIX^e siècle, « rétablir les relations autrefois existantes entre son diocèse et Notre-Dame de Chartres. Il constitua à perpétuité dans le chapitre de cette ville un chanoine honoraire de Montréal... De son côté Mgr l'évêque de Chartres donna des lettres semblables à un chanoine de Montréal. »⁵

Le premier chanoine français de Montréal fut Mgr Pie⁶; le premier chanoine canadien de Chartres fut l'abbé Hudon.⁷

A l'heure actuelle, d'après l'Ordo du diocèse de Chartres, Mgr Chartier, chanoine de Montréal, est aussi chanoine de Chartres.

Tout récemment les relations entre les deux pays se sont encore resserrées par l'établissement au Canada, en 1929, de la congrégation des Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, qui y possèdent aujourd'hui 18 maisons ou hôpitaux.

René GOBILLOT,
Conservateur du Musée de Chartres.

⁵ Lucien Merlet, *Histoire des Relations des Hurons et des Abénaquis du Canada avec Notre-Dame de Chartres* (Chartres, Petrot-Garnier, 1857).

Sur ces relations on peut également consulter l'ouvrage suivant: Doublet de Boisthibault, *Les Vœux des Hurons et des Abénaquis à Notre-Dame-de-Chartres* (Chartres, Noury-Coquard, 1857); et W. C. F., « *Recent Discovery of Ancien Wampum Belts* », dans *The Museum Journal*, (Philadelphia, March 1922): 45-54.

⁶ Mort évêque de Poitiers et cardinal, le 18 mai 1880.

⁷ Mort en 1847.